

# ST-MARTIN



**Gaëtan Rossier Président**

Chères habitantes et chers habitants de St-Martin.

Tout d'abord, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance envers chacune et chacun d'entre vous pour m'avoir confié la responsabilité de guider notre Commune. Votre soutien lors des élections du 13 octobre dernier, n'a pas seulement été un honneur, mais aussi un profond encouragement à m'investir pleinement dans cette mission. L'opportunité qui m'est offerte de représenter et de servir notre communauté est pour moi d'une valeur inestimable, et je

## Éditorial

m'engage à travailler avec dévouement et transparence pour répondre à vos attentes et bâtir, ensemble, l'avenir de la Commune de St-Martin.

Après quelques mois, qui ont été une période d'apprentissage, je souhaite vous dire que je prends énormément de plaisir dans cette nouvelle fonction. Depuis le début de l'année, nous avons pu réaliser certains projets et aussi pu en mettre d'autres en route. Je souhaite remercier mes collègues du Conseil communal, anciens et nouveaux venus, pour leur engagement et l'ambiance constructive autour de la table.

Nous avons aussi vécu un événement exceptionnel avec les intempéries du 17 avril, qui nous rappelle avec force que la nature reste et restera toujours maîtresse. Face à ces événements, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers chacune et chacun d'entre vous pour votre comportement exemplaire et votre solidarité. Votre respect des consignes et votre calme ont permis de traverser cette épreuve sereinement. Je souhaite également remercier chaleureusement les employés communaux, les bûche-

rons et toutes les personnes mobilisées pour leur dévouement et leur efficacité dans la gestion de cette situation difficile. Vous avez démontré, par votre engagement, la véritable force de notre communauté et notre capacité à faire face aux défis ensemble.

Merci encore pour votre soutien indéfectible et votre confiance. Je suis impatient de continuer le travail, afin de faire avancer notre belle Commune.

Pour finir, je vous souhaite à toutes et à tous un bel fin été. Profitez pleinement de chaque instant, rechargez vos batteries et laissez-vous porter par ces journées ensoleillées à St-Martin. ■

## 2

**Informations communales**  
-  
**Autorité judiciaire**

## 3

**Conseil municipal**  
**2025 - 2028**

## 4

**Bilan des intempéries de juin**  
**2024**

-  
**Le mot de la nurserie-crèche**  
**UAPE**

## 5

**Ça bouge à l'école**  
**de Saint-Martin**

## 6

**Bienvenue à la « Maison de**  
**Village »**

-  
**Chutes de pierres en amont**  
**des villages**

## 7

**Germaine Cousin**  
**fête ses 100 ans**

## 8

**Qualité de l'eau potable**  
-  
**Nouveau bancomat**

### Impressum

Le journal communal Saint-Martininfo est édité par la commission communication de la Commune de Saint Martin.

Elle est composée d'Yvette Rey, Présidente de la commission, Michel Gaspoz, Patrice Gaspoz, Gaëtan Rossier, Jonathan Carrupt et Kevin Quinodoz.

## Informations communales

**Les principales décisions du Conseil municipal du 1er semestre 2025 sont décrites ci-dessous.**

### Ressources humaines

Nomination de M. Vincent Moix, Chemin de Piaretta 13, 1969 Eison (St-Martin) au poste de Chef d'équipe à 100%.

Nomination de Mme Tiffany Gay, Chemin du Bosquet 15, 1967 Bramois, au poste de collaboratrice en tourisme. L'entrée en fonction est fixée au 1er avril 2025 avec un taux d'activité de 40%.

Nomination de Mme Laetitia Scarascia, Chemin des Palettes 11, 1967 Bramois, au poste de Responsable du tourisme. L'entrée en fonction est fixée au 1er août 2025 avec un taux d'activité de 60%.

Nomination de Mme Marie-Claude Moix, Rue de la Proveric 24, 1969 Eison (St-Martin), en qualité d'auxiliaire à 30% au sein de la structure crèche-UAPE Les Maya'dzons.

Nomination de M. Sébastien Théoduloz, Route de Baule 21, 1969 Suen (St-Martin), en qualité de Chef de l'état-major de crise de la Commune de St-Martin.

### Mesures urgentes cours d'eau et torrents

Octroi d'un crédit d'engagement de CHF 200'000 pour l'évacuation des embâcles et arbres instables sur les rives des cours d'eau et torrents, suite aux intempéries du 17 avril 2025. Ces travaux seront subventionnés à hauteur de 70%.

### Travaux publics

Achat de deux saleuses pour le service hivernal pour un montant de CHF 20'029.

Acquisition d'une épaveuse destinée à l'entretien des talus des routes cantonales et communales pour un montant de CHF 21'300.

Remplacement du container à verres devant la Laiterie de St-Martin par un molo à verres semi-enterré par l'entreprise Vuissoz Christian Sàrl pour le montant de CHF 4'773.

Projet d'amélioration de la cour de récréation en espace plus ludique pour un montant de CHF 15'668. La pose du revêtement sera effectuée par les employés des travaux publics.

### Divers

Déménagement de l'Office du Tourisme de St-Martin dans les anciens locaux de la Banque Raiffeisen à la Rue de l'Evouette 7, 1969 St-Martin. La plupart des travaux de rénovations ont été effectués par les employés des travaux publics.

Location de l'ancien local de l'Office du Tourisme à Elisa Beytrison, physiothérapeute.

Installation et subventionnement d'un bancomat de la société Euronet Services, à la Rue de l'Evouette 7, 1969 St-Martin. ■

## Autorités judiciaires

### 2025-2028

**Juge et Vice-juge exercent l'autorité judiciaire de la Commune. Ces autorités sont élues chaque 4 ans, en même temps que l'élection des membres de l'exécutif municipal.**



Caroline Rey, Juge  
Avocate-Notaire



Sandrine Zuchuat, Vice-juge  
Assistante de Direction

# Conseil municipal 2025-2028

En début d'année, les nouveaux élus ont mis en place l'organisation 2025-2028 et se sont répartis les différents dicastères et commissions. A noter que les membres de ces commissions ne sont pas tous des élus. Merci à eux de consacrer du temps et d'apporter leurs compétences et connaissances pour le bon fonctionnement de notre Commune.



Quarroz Jean-Claude - Beytrison Nicolas - Carrupt Chrystel - Rossier Gaëtan - Vuissoz Christian - Zermatten Jean-Luc - Rey Yvette

## Rossier Gaëtan, Président

- Administration générale
- Liaison câblée
- Aménagement du territoire
- Industrie, artisanat et commerce
- Energie
- Finances et impôts

## Quarroz Jean-Claude, Vice-président

- Nurserie-crèche-UAPE (petite enfance)
- Protection de l'environnement (salubrité publique)
- Constructions
- Taxes cadastrales

## Beytrison Nicolas, Conseiller

- Culte
- Approvisionnement en eau potable
- Assainissement des eaux usées
- Traitement des déchets

## Carrupt Chrystel, Conseillère

- Enseignement et formation
- Santé
- Prévoyance sociale

## Rey Yvette, Conseillère

- Bibliothèques
- Culture, sports et loisirs
- Sociétés locales
- Communication (Saint-Martinfo)
- Jeunesse
- Tourisme

## Vuissoz Christian, Conseiller

- Police
- Police du feu
- Protection de la population et des biens culturels (dangers naturels)
- Etat-major de crise

## Zermatten Jean-Luc, Conseiller

- Bâtiments publics
- Parcs publics et chemins pédestre
- Trafic et travaux publics
- Torrents et correction des eaux
- Agriculture et sylviculture

# Bilan des intempéries de juin 2024

Suite aux intempéries de juin 2024, la Borgne débitait des volumes records dépassant les 70 m<sup>3</sup> seconde. Cette situation extraordinaire causa des dégâts importants le long du cours d'eau. Notre Commune a été particulièrement touchée tout au long de la Borgne de Praz-Jean jusqu'à Combioule, au niveau de la mini-step de Praz-Jean, du Pont Noir, du Partsé et du barrage de La Luette, et des deux ponts de Combioule. Trois exemples ci-dessous vous montrent la situation avant et après les travaux de réhabilitation. Ces travaux se montent à environ 2 millions de francs.



Le pont de Combioule menant aux sources d'eau chaudes.



La mini-step de Praz-Jean



Le Pont-Noir  
(route cantonale)

## Le mot de la nurserie-crèche-UAPE

Je m'appelle Fabienne Pont, j'habite Nax et je travaille en tant qu'auxiliaire à la nurserie- crèche / UAPE « Les Maya'dzons » de St-Martin depuis 2020. Une de nos nombreuses tâches est d'accompagner les grands comme les petits lors des repas de midi. Nous avons à cœur de leur transmettre la curiosité de découvrir, l'envie de goûter et la liberté d'aimer ou non les aliments présents dans leur assiette. Aussi, nous essayons de sensibiliser les enfants au sujet du gaspillage alimentaire et de les responsabiliser dès que possible.

Une autre partie de mon temps est consacrée au foyer pour requérants d'asile « L'Inalp » de Vernamiège. Là-bas se mélangent de nombreuses nationalités, cultures et traditions. J'ai intégré l'équipe en tant que bénévole en 2016. Un après-midi par semaine, j'occupe les enfants pendant que les parents assistent aux cours de français.

Quel est le lien entre la crèche et l'Inalp ? Ce sont les repas de vos petits.

Depuis la rentrée 2024, le foyer de Vernamiège s'est engagé à préparer pour la crèche de St-Martin une cuisine de qualité, fraîche et locale. La cuisine est un partage; les recettes sont extrêmement variées, tantôt européennes, tantôt orientales et plus lointaines. Vos enfants sont ainsi initiés aux épices et aux saveurs du monde et voyagent par ces découvertes.

Dans le cadre de leur programme d'occupation mis en place par le foyer, les requérants sont sollicités par le chef cuisinier. Ce dernier est très impliqué ; il leur transmet sa passion et les initie, qui sait, à un futur métier. Aussi, cela les valorise ; en effet, ils contribuent à la croissance et au bien-être de vos enfants par le biais de leur cuisine.

Les repas sont généralement très appréciés par les enfants. Ils attendent notamment une chose avec impatience... et s'exclament à l'unisson avant chaque repas : « C'est quoi le dessert ? »

L'Inalp et la crèche, deux établissements unis par les liens de la cuisine, de l'échange et du partage. ■

Fabienne de l'équipe éducative des Maya'dzons



## Ça bouge à l'école de Saint-Martin

**Cette année, à l'école, les petits ont parcouru le monde grâce à P'tit Loup et les grands l'ont parcouru grâce aux prix de lecture. Cet article vous est présenté par la classe de 7-8H..**

### Les 1-2H autour du monde

Pour débiter, nous vous emmenons à la découverte du monde avec les 1-2H !

Cette année, P'tit Loup et Maîtresse Isabelle ont décidé de voyager. De la France au Canada, en passant par l'Egypte, le Brésil ou encore le Népal, on ne s'ennuie pas chez les tout-petits !

Le but du voyage... Apprendre de nouvelles choses en prenant exemple sur des choses concrètes. Comment mieux expliquer l'équilibre qu'en essayant de construire la Tour de Pise ?

### Les portes du village avec les 3-4H

Les élèves de 3-4H ainsi que Maîtresse Sophie et Maîtresse Maude ont travaillé sur les portes du village. Durant 5 à 6 semaines, ils ont découvert la porte d'une grange, de l'église, de l'école ou encore du magasin. Le travail s'est fait par groupes dans le but d'apprendre à présenter quelque chose ou quelqu'un à l'oral. Ils ont éprouvé beaucoup de plaisir à apprendre des mots de vocabulaire et des nouvelles choses sur leur village.

### Prix Fantaisie chez les 5-6H

Le prix Fantaisie est un concours littéraire romand avec un jury d'enfants. Il y a 5 petits albums à lire d'environ 40 à 50 pages mais personne n'est obligé de tout lire. La classe des 5-6H a participé à ce prix parce que les élèves aiment la lecture.

À la fin, il n'y a rien à gagner mais le meilleur livre est annoncé au salon du livre de Genève.

Cette année, « Framboise ou citron ? À toi de choisir ! » était le préféré des 5-6H de St-Martin.

### Prix Chronos en 7-8H

Au début de l'année scolaire, nos maîtresses et notre bibliothécaire ont eu l'idée de nous inscrire au prix Chronos de littérature qui a pour but de rassembler plusieurs générations autour des livres. Après avoir lu les 4 livres, notre classe ainsi que les parents et grands-parents de certains élèves nous ont rejoints un mercredi matin pour élire le meilleur livre. C'était un super moment de partage !

### Le carnaval de l'école

Avec la joie et la bonne humeur, les élèves et les enseignantes de l'école de St-Martin sont tous venus déguisés le vendredi 28 février 2025. Il faisait beau.

Les petits de 1-2H ont travaillé sur le carnaval de Rio avec P'tit Loup et ils ont bricolé de jolis clowns. Les 3-4H ont peint des masques. Quant aux grands de 5H à 8H, Mr. St-Genez nous a appris à faire de belles armoiries. Chacun a pu inventer son propre motif. ■



# Une nouvelle vie pour l'ancienne école de Suen

## Bienvenue à la « Maison de Village »

### Un lieu d'échange et de convivialité !

Nichée au cœur de Suen, l'ancienne école primaire, construite entre 1933 et 1934, entame aujourd'hui une nouvelle vie. Après avoir accueilli pendant des décennies des générations d'écoliers, le bâtiment emblématique du village se transforme désormais en un espace vivant et chaleureux et devient : la **Maison de Village**.

Le club des aînés et les employés communaux ont activement contribué aux travaux de rénovation. C'est un bel exemple d'engagement intergénérationnel qui montre combien cette maison est déjà animée par l'énergie collective.

Porté par la volonté de dynamiser la vie locale, ce projet vise à faire de cet ancien lieu d'enseignement, un espace d'échange, de partage, de convivialité et de lien social. Un centre d'animation ouvert à toutes et tous au cœur de la Commune.

La Maison de Village se veut un lieu vivant, accueillant, où les générations se croisent. Les habitants peuvent proposer, créer, partager. Que vous ayez une passion à transmettre, une activité à animer, l'envie de participer à un atelier ou simplement l'envie de passer un bon moment avec vos voisins, ce lieu est fait pour vous.

Ici les idées circulent, les envies prennent forme : des ateliers créatifs aux moments festifs, en passant par des réunions d'association ou des rencontres plus informelles. La Maison de Village est un espace ouvert, inclusif, propice à la rencontre et à

la création. Et si vous cherchez un endroit sympa pour fêter un anniversaire, organiser une réunion ou un événement privé, sachez qu'il est aussi possible de louer l'espace (40 personnes). Attention toutefois : ce n'est ni un restaurant ni un café, mais bien un lieu à part, pensé pour accueillir la vie communale sous toutes ses formes.

Avec cette initiative, la Commune mise sur la mémoire de son passé pour construire l'avenir d'une vie communale riche, solidaire et ouverte. ■



## Chutes de pierres en amont des villages

### Rappel des responsabilités pour les propriétaires

**Des incidents récents ou des signes de dégradation sur certains murs en pierres sèches en amont des zones à bâtir ont mis en évidence plusieurs situations à risque. La Commune souhaite rappeler aux propriétaires de terrains situés en amont des zones habitées ou constructibles que les murs en pierres, même anciens, sont considérés comme des ouvrages bâtis. Dès lors, leur état et leur entretien engagent la responsabilité des propriétaires.**

#### Cadre légal applicable

Les murs en pierres, qu'ils soient notamment de soutènement, de clôture ou destinés à stabiliser des talus, sont juridiquement considérés comme des ouvrages au sens de l'article 58, alinéa 1 du Code des obligations (CO). Celui-ci précise que :

**« Le propriétaire d'un bâtiment ou de tout autre ouvrage répond du dommage causé par des vices de construction ou par le défaut d'entretien. »**

Par conséquent, en cas de chutes de pierres, d'effondrement ou de tout autre sinistre dû à l'instabilité ou à la détérioration de ces murs, la responsabilité civile incombe au propriétaire, indépendamment de sa connaissance ou non du vice ou du défaut d'entretien.

#### Obligations au regard du droit cantonal

Les dispositions de la loi cantonale sur les constructions viennent compléter cette base juridique. Les articles pertinents incluent notamment :

**Article 55.b :** obligation d'entretenir les constructions et installations existantes de manière à prévenir tout risque pour les personnes ou les biens.

**Article 58.2 :** la Commune peut exiger la mise en conformité ou la sécurisation d'un ouvrage inachevé, défectueux ou contraire aux normes en vigueur.

La Commune agit ici en tant qu'autorité compétente en matière de police des constructions, avec un rôle de surveillance, d'intervention préventive et, au besoin, d'imposition de mesures correctives.

#### Recommandations techniques

Il incombe à chaque propriétaire de :

Procéder à une inspection régulière de leurs murs situés en amont de zones habitées ou constructibles ainsi que des infrastructures.

Faire appel, en cas de doute, à des professionnels qualifiés pour évaluer l'état structurel des ouvrages.

Mettre en œuvre des mesures de stabilisation ou de réfection si un risque de glissement, de renversement ou d'éboulement est identifié.

L'inaction peut non seulement entraîner des conséquences civiles et pénales en cas de dommage, mais aussi conduire à une mise en demeure par la Commune ou à des mesures d'exécution aux frais du propriétaire.

**Pour toute question ou signalement d'une situation potentiellement dangereuse, le Service technique communal reste à disposition. ■**

# Germaine Cousin fête ses 100 ans : une vie de sagesse, de simplicité et de courage

**Germaine Cousin-Zermatten — La mémoire vivante des plantes.**

**Sur les hauteurs de St-Martin, Germaine Cousin-Zermatten incarne depuis près d'un siècle le pouvoir discret des plantes médicinales.**



Germaine en costume

**Née en 1925 à St-Martin, elle a grandi au rythme des saisons, bercée par les remèdes de sa mère et de sa grand-mère. Un grave accident dans sa jeunesse, soigné à l'aide d'arnica et de millepertuis, a scellé son lien profond à la nature guérisseuse.**

**Herboriste, auteure de plusieurs livres, elle a consacré sa vie à préserver les recettes traditionnelles, parcourant les villages pour recueillir les remèdes de nos anciens. Ses livres, ses ateliers et sa fondation témoignent de son engagement à transmettre une médecine douce, préventive, enracinée dans le bon sens et la nature.**

**À l'heure où le besoin de se reconnecter au vivant se fait plus pressant, Germaine nous rappelle avec douceur que la santé se cultive au quotidien, dans une tisane bien choisie, une marche attentive, et le respect des cycles naturels.**

**« Il faut soigner la santé, pas la maladie. »**

**Entretien avec Germaine Cousin une centenaire remarquable de notre Commune**

**Germaine, tout d'abord, joyeux anniversaire ! Cent ans, c'est un cap impressionnant... Comment vivez-vous ces moments ?**

Ce sont des journées magnifiques. Pour moi, l'âge n'a jamais vraiment comp-

té. Je vis encore de manière autonome dans ma maison, même si mon fils Raymond m'aide énormément. Il est toujours présent, et ça me touche beaucoup.

**Où êtes-vous née ? À quoi ressemblait la vie dans votre village quand vous étiez enfant ?**

Je suis née à Trogne, dans le quartier du « Chatze », dans la maison familiale que Papa a construite en 1936. J'ai eu une enfance heureuse. Nous étions quatorze enfants : huit filles et six garçons. Il y avait toujours du travail, mais on ne manquait jamais de nourriture. À dix ans, Papa m'a appris à faucher. Le dimanche, c'était la messe du matin, la grande messe, puis les vêpres. La religion faisait partie de notre quotidien.

**Vous avez des souvenirs ou expériences particulièrement marquants à partager ?**

Depuis toute petite, je rêvais de voyager. J'ai eu la chance de concrétiser ce rêve en visitant plusieurs pays, dont Haïti et le Burkina Faso, à Ouagadougou. Ce sont des voyages inoubliables, surtout les visites dans des orphelinats, qui m'ont profondément marquée.

**Quel métier exerciez-vous ? Et à quoi ressemblait une journée ordinaire à votre époque ?**

J'ai eu la chance de suivre l'école ménagère, et de faire un apprentissage comme fille de salle, au Château de la Corbière à Estavayer-le-Lac. C'était exceptionnel pour une jeune fille à l'époque. Nos journées étaient bien remplies : entre les tâches domestiques, le travail au champ et la vie de famille, on ne s'ennuyait pas.

**On dit que vous avez une belle connaissance des plantes médicinales. Qui vous a transmis ce savoir ?**

À St-Martin, dans les années 30, il n'y avait pas de médecin. Il fallait aller à pied jusqu'à Sion, et la consultation coûtait cinq francs. Heureusement, la sage-femme Virginie Quinodoz soignait les petits bobos. Mais surtout, on connaissait les plantes. Enfants, on allait les cueillir avec notre grand-père. On apprenait à soigner avec la nature.

**Quelles sont, selon vous, les plantes les plus précieuses ?**

Je recommande trois plantes indispensables : la sauge, l'astragale poïchiche, et l'impératoire. Elles ont toutes de belles vertus pour la santé.

**Avez-vous un remède de grand-mère que vous utilisez encore ?**

Oui, la prévention ! Il faut bien manger, beaucoup de fruits et de légumes, et faire des cures de saison, au printemps et à l'automne. Le corps a besoin de ces moments pour se régénérer.

**Vous avez vu le monde évoluer à une vitesse incroyable. Qu'est-ce qui vous a le plus marquée ?**

J'ai vu arriver l'eau courante, l'électricité, les toilettes à l'intérieur des maisons, puis le gramophone, la radio... et aujourd'hui, toute cette technologie ! C'est extraordinaire de voir le progrès, même si parfois il va un peu trop vite.

**Quel message souhaitez-vous adresser aux jeunes générations ?**

Prenez soin de votre santé. Ne faites pas d'abus, mangez sainement et respectez votre corps. C'est votre meilleur allié pour une vie heureuse.

**Si vous pouviez parler à la petite Germaine de 10 ans, que lui diriez-vous ?**

Je lui dirais : « Tu as bien réussi ta vie. Ton apprentissage t'a ouvert la voie, tu as appris à connaître les plantes, tu as voyagé, tu as partagé... Sois fière de ton chemin. »

**Enfin, quel est le secret d'une vie longue et heureuse ?**

Je crois que le vrai secret, c'est de prendre soin de sa santé avant que la maladie ne s'installe. C'est plus facile de préserver la santé que de la retrouver.

**Merci, Germaine, pour ce bel exemple de vie. Votre témoignage est un trésor de simplicité, de résilience et de sagesse. Toute la communauté vous souhaite encore de nombreuses années de bonheur auprès des vôtres. ■**



Germaine Cousin et son fils Raymond

# Qualité de l'eau potable distribuée en 2024

## Qualité microbiologique et chimique

Les eaux peuvent abriter de nombreux micro-organismes (bactéries, parasites, virus) dont certains peuvent provoquer des maladies chez l'homme. Pour maîtriser le risque infectieux, la qualité microbiologique de l'eau est gérée en permanence ; des valeurs de tolérance microbiologique doivent être respectées.

L'eau peut également contenir des particules en suspension ou des éléments chimiques dont il convient de vérifier la teneur, afin de maîtriser les risques d'altération de la santé des consommateurs. C'est ainsi que la turbidité (eau trouble), la teneur en substances minérales dissoutes et en cations, la présence de pesticides et d'arsenic sont analysées.

Lorsqu'une anomalie est décelée, une action, qui peut aller d'un simple rinçage de conduite jusqu'à une interdiction de consommation, doit être entreprise.

## Dureté

Plus l'eau contient de calcaire et de magnésium dissous, plus elle est dite dure. La dureté s'exprime en degrés français (1°F = 10 mg/l de carbonate de calcium).

La dureté n'altère pas la qualité de l'eau. Plus l'eau est dure, plus il faut entretenir les appareils domestiques et plus il faut augmenter le dosage des produits de lessive.

En condition optimale, l'eau potable peut être conservée 4 jours. On utilisera de préférence des bouteilles en verre foncé sous réfrigération.

## Renseignements complémentaires

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès de Mathieu Zuchuat, fontainier de la Commune : tél. 079 411 03 73 ou courriel : fontainier@saint-martin.ch. ■

Sites internet utiles :

[www.eaupotable.ch](http://www.eaupotable.ch)  
[www.distributeursdeau.ch](http://www.distributeursdeau.ch)  
[www.ssige.ch](http://www.ssige.ch)

## Dureté par village

<b>Suen</b>	11.5 degrés français
<b>St-Martin</b>	11.5 degrés français
<b>Trogne</b>	23.1 degrés français
<b>Eison</b>	27.1 degrés français
<b>Liez</b>	27.1 degrés français
<b>Praz-Jean</b>	27.2 degrés français
<b>La Luette</b>	27.0 degrés français

## Degrés français (°F)

Au dessus de 42	Très dure
de 32 à 42	Dure
de 25 à 32	Assez dure
de 15 à 25	Moyennement dure
de 7 à 15	Douce
de 0 à 7	Très douce

## Bonne nouvelle à St-Martin !

Un nouveau bancomat est désormais à disposition à la Rue de l'Évouette 7. Après le retrait du précédent distributeur, cette installation répond à un besoin important pour la population et les visiteurs. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la Commune de maintenir des services de proximité utiles à toutes et tous. La Commune encourage la population et ses hôtes à utiliser ce service de manière régulière afin d'en assurer la pérennité.



## Une question pour VOUS...

Combien y a-t-il de torrents sur le territoire de la Commune de Saint-Martin ?

**Réponse : La Commune recense 23 torrents et affluents, témoins vivants de la richesse de notre environnement naturel.**

**Nouvelle question : Savez-vous où se situe cette place ?**

Réponses dans le prochain numéro.

